



Mouvement politique des
objecteurs de croissance

www.objecteursdecroissance.be
info@objecteursdecroissance.be

Communiqué de presse du 4 mars 2010

Lancement de l'APPEL pour la protection de la santé des enfants

La croissance des enfants doit passer avant la croissance économique

Le Mouvement Politique des Objecteurs de Croissance lance aujourd'hui officiellement son *Appel pour la protection de la santé des enfants*.

D'ores et déjà signé par une dizaine de médecins et scientifiques, cet appel attire l'attention sur des signaux préoccupants concernant la dégradation de la santé des enfants, invite chacun à agir et propose des actes individuels et des recommandations politiques.

* * *

Alors que la presse fait état de la surconsommation médicamenteuse qui met le financement des soins de santé sous pression sans pour autant garantir une amélioration de la santé publique, le Mouvement Politique des Objecteurs de Croissance insiste sur la nécessité d'un changement de cap en matière de politique de santé.

Quoique bien entendu nécessaire, la médecine curative ne peut pas se substituer à la prévention et moins encore à la précaution. Espérer garantir la santé en soignant les maladies sans s'attaquer à leurs causes revient à vouloir éponger une fuite alors que le robinet est ouvert.

De nombreux signaux indiquent une détérioration de la santé des enfants nés et à naître qui sont les organismes les plus vulnérables et, rappelons-le, les adultes de demain. Pour éviter l'aggravation de ce phénomène et le corriger, il est absolument nécessaire de limiter les nuisances auxquelles les plus jeunes sont confrontés.

Les normes déterminées politiquement pour protéger la santé doivent pour certaines être corrigées en fonction des dernières données disponibles. Elles devraient systématiquement tenir compte de la vulnérabilité spécifiques des enfants alors qu'elles s'adressent principalement aux adultes.

Comme principe directeur des décisions politiques, le Mouvement Politique des Objecteurs de Croissance propose l'application du « *principe de l'enfant le mieux protégé* » qui consiste à aligner la norme sur la législation la plus protectrice qui existe en Europe ou ailleurs dans le monde.

L'*Appel* indique à suffisance que pour protéger la santé des enfants, des choix politiques s'imposent. Lorsque nécessaire, ils doivent s'inscrire sans hésitation contre la logique de rentabilité économique à court terme et faire fi de l'innovation technologique lorsque celle-ci est employée comme alibi. Le « progrès technique » ne peut en aucun cas justifier l'atteinte à la santé des plus vulnérables : la croissance des enfants passe avant la croissance économique.

Contact : Camille Herremans : 0477 / 770 678 – 0476 / 380 003

Le dossier de presse, le texte de l'APPEL et sa présentation sont disponibles sur demande par mail à l'adresse : sante.enfants@objecteursdecroissance.be